

# La Roche Derrien

## LETTRE D'INFORMATION

### Informations

#### Recensement militaire

Les jeunes gens (filles ou garçons) ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur anniversaire. Apporter le livret de famille et la carte d'identité.



#### État-civil

- \* **NAISSANCES** : Maurann DEROFF le 18 août.
- \* **DÉCÈS** : Yvonne LE MASSON veuve AVRIL, le 7 juin ; Jean-Claude GUILLOU, le 14 mai ; Marie-Christine GLADE épouse LAHOUEGUE, le 23 juin ; Louise Marie LAOUEN-NAN, Veuve BROUDIC, le 17 juillet ; Joséphine JACOB veuve OLLIVIER-HENRY, le 5 août ; Elianne MALLEDANT, le 23 août.

#### Démarchage

Nous informons les administrés que toutes les entreprises effectuant des démarches par téléphone ou à domicile se faisant recommandées par la mairie, n'ont aucune autorisation du Maire. Si vous avez signé un document quelconque, sachez que vous disposez d'un délai de 7 jours pour vous rétracter... **SOYEZ VIGILANTS !!!**

#### Rappels civiques

##### \* STATIONNEMENTS

Nous rappelons aux habitants de La Roche-Derrien de veiller à laisser libres quelques stationnements sur la Place du Martray et la Place de la Poste afin de faciliter l'accès aux commerces. Il est également important que les trottoirs soient libres de circulation pour les piétons.

Nous rappelons également que le stationnement est interdit sur la Place du Martray le vendredi matin, jour de marché, et qu'il est même conseillé de libérer ces places dès le jeudi soir.

Les emplacements matérialisés Rue de la fontaine sont réservés uniquement pour un arrêt-minute.

##### \* ORDURES MÉNAGÈRES

Pour une ville plus belle, merci à tous de rentrer vos containers à déchets le Mardi soir au plus tard et de ne pas les laisser sur les trottoirs. Ceux qui n'en ont pas la possibilité peuvent demander des sacs jaunes en mairie.

##### \* NOS AMIS LES CHIENS

La divagation des animaux sur la voie publique est interdite. Du fait des désagréments et des risques liés à ces animaux, nous vous informons que les animaux errants sont

susceptibles d'être capturés pour être transférés à la société "Chenil services". La récupération de ces animaux par leurs propriétaires se fait ensuite contre paiement d'une rétribution.

Les déjections sur la voie publique et dans les secteurs de promenades sont également une nuisance désagréable. Leurs propriétaires sont tenus de faire le nécessaire pour que cette situation cesse.

Merci à chacune et chacun de veiller au comportement de son fidèle compagnon.

#### Anciens combattants

Les anciens combattants, leurs veuves, les pupilles de la Nation, les orphelins de guerre et les pensionnés militaires d'invalidité ayant des difficultés financières peuvent obtenir des aides sociales et des avantages de la part de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

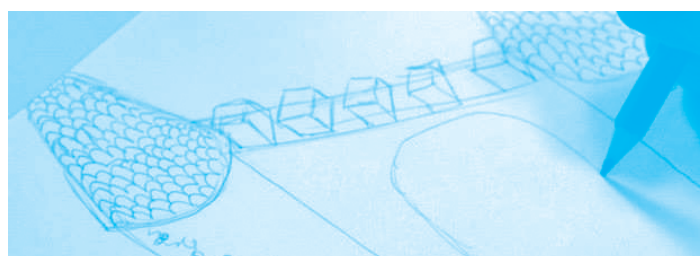
Pour tout renseignement, contacter le service départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, 4 rue rue Copernic à Trégueux.

Tél : 02 96 68 01 44 / Mail : [ass.sd22@onacvg.fr](mailto:ass.sd22@onacvg.fr)

#### Concours de dessin

Réel succès pour le concours de dessin organisé Samedi 6 septembre par les membres de la bibliothèque. Les 1ers prix sont affichés à la bibliothèque et des photos sont visibles sur la page Facebook de la Commune :

<http://www.facebook.com/LRDerrien>



#### Tennis de table

Les Pongistes du Pays Rochois ont repris le chemin de l'entraînement vendredi 12 septembre à la salle TyVillaj. Les séances d'entraînements sont encadrées par Tanguy Luco (entraîneur de club) pendant 1h30. Les exercices que propose Tanguy sont adaptés au niveau de chaque joueur du débutant au plus confirmé.

Pour la saison qui débute, le club qui compte environ 35 licenciés, a engagé deux équipes en championnat au niveau départemental.

La salle de TyVillaj est ouverte tous les vendredis soir à partir de 20h. Les responsables seront heureux d'accueillir toutes les personnes désireuses de découvrir ou pratiquer ce sport. Seule obligation : avoir au moins 7 ans.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Marc Morvan (Président du club) au 02 96 92 83 14 ou par mail :

[marc.morvan6@orange.fr](mailto:marc.morvan6@orange.fr)

# Conseil municipal

5ème CM du 10 septembre 2014

## Point sur la rentrée scolaire

### \* REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI)

Le jour de la rentrée scolaire, le RPI compte 165 élèves répartis comme suit : 94 sur le site de La Roche-Derrien et 71 à Pommerit-Jaudy.

Les aménagements relatifs à l'école publique – séparation de classe, aménagement d'un préau et signalétique – vont être étudiés. L'entrée de l'école sera protégée par des potelets qui viennent d'être livrés.

### \* ÉCOLE PRIVÉE

L'École Ste-Catherine compte 72 élèves.

Comme le prévoit le contrat d'association, une réévaluation du coût d'un élève en primaire à l'école publique de La Roche-Derrien sera réalisée afin de réajuster le montant du versement de la participation faite à l'école privée sachant qu'une avance de 9.000 € a été versée.

L'école privée sollicite la Commune pour le financement du transport des élèves jusqu'à la piscine ainsi que sur le versement d'une subvention pour les maternelles. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de rester conforme au contrat d'association et de ne pas financer en supplément le transport ni d'accorder de subvention pour les élèves de maternelle.

## Réorganisation de l'école publique : les rythmes scolaires

L'école publique a mis en place, comme le prévoit la loi, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Le premier vendredi après midi dédié aux TAP, 72 enfants étaient présents.

Légalement, il est imposé le ratio suivant : un encadrant pour 14 élèves de maternelle et un pour 18 élèves en élémentaire. Trois personnes ont été recrutées en complément du personnel déjà en place sur la commune. Pour le moment et jusqu'à la Toussaint il n'y aura aucun intervenant extérieur, ensuite des personnes déléguées de la Communauté de Communes du Haut Trégor interviendront sur différents ateliers (musique, sport, découverte nature ...).

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le recrutement de trois personnes ainsi que l'augmentation du temps de travail du personnel déjà en place. Les contrats de travail des personnels communaux sont à revoir car pour deux d'entre eux le temps de travail hebdomadaire est augmenté de plus de 10%.

### \* HORAIRES

Pour rappel, la semaine de classe du RPI, s'organise ainsi :

#### POUR LA ROCHE DERRIEN :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30-8h45	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie
8h45-11h45	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
11h45-13h15	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne
13h15-16h15	Classe	Classe	Accueil de Loisirs à LRD	Classe	TAP
16h15-18h30	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie

#### POUR POMMERIT-JAUDY :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30-9h00	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie
9h00-12h00	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
12h00-13h30	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne
13h30-16h30	Classe	Classe	Accueil de Loisirs à LRD	Classe	TAP
16h30-18h30	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie

## La cuisine centrale

Ajournement des décisions concernant les équipements. En effet, elles sont subordonnées à la décision de Pommerit-Jaudy concernant un partenariat. L'investissement matériel et humain ayant été conséquent nous attendons la suite des discussions avec la Commune de Pommerit-Jaudy pour poursuivre ou pas la réorganisation des services et les investissements nécessaires.

Concernant les tarifs, l'objectif a été de recalculer le coût réel en prenant en compte le coût des matières premières, les contrats de maintenance, le matériel, les assurances et le personnel.

Il s'avère ainsi que pour l'année scolaire 2013-2014, le coût pour la commune a été de 84.000 € au total (après facturation aux différents rationnaires) pour la cantine alors que seulement 40% des effectifs sont des enfants habitant sur la commune. La dépense est estimée à 50.000,00€ pour les enfants extérieurs à la commune. La somme de 9.000 € reste également à charge pour la commune concernant la fourniture des repas à l'EHPAD.

Le coût réel d'un repas scolaire est estimé à 5,50 € environ (variable selon le nombre de repas fournis).

Le tarif actuellement facturé à l'EHPAD est de 4,00€ pour un repas le midi. Il est proposé qu'il passe à 4,34€ en effectuant deux paliers d'augmentation, soit 4,17 € en septembre et 4,34 € en mars 2015. Pour un repas du soir, le tarif actuel est de 3,60€. Il est proposé qu'il passe à 3,90€ en effectuant deux paliers d'augmentation, soit 3,75 € en septembre et 3,90 € en mars 2015.

Concernant le scolaire, l'augmentation envisagée est de 4%. L'application d'un tarif pour les enfants extérieurs à la Commune est aussi envisagée.

Les tarifs actuels d'un repas et les propositions nouvelles se décomposent comme suit :

### \* REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI)

Passage de 2,50€ à 2,60€ pour un élève du RPI (pour les élèves des Communes de La Roche-Derrien & Pommerit-Jaudy).

Tarif pour les élèves des autres communes : 3,60 €.

Tarif du mercredi midi (si pas inscrit à l'ALSH) : 5,00€. Sinon le tarif est celui de l'ALSH organisé par la communauté de communes.

### \* ÉCOLE STE-CATHERINE

Passage de 2,50€ à 2,60€ pour les élèves de l'école résidant à La Roche-Derrien. 3,60 € pour les élèves ne résidant pas sur la commune.

### \* AIDES

Les parents peuvent contacter leur Mairie respective

pour demander une éventuelle prise en charge des 1 € de différence, sachant que la Commune de La Roche-Derrien finance pour chaque enfant rochois 2,90 € par repas et 1,90 € pour les extérieurs et qu'il s'agit là de l'estimation basse.

★ **REPAS DU CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (CLSH) :**

Passage de 4,96€ à 5,00 €, prix facturé à la Communauté de Communes.

★ **ADULTES**

Passage de 4,21€ à 4,38€ pour les enseignants et de 3,99€ à 4,15€ pour le personnel communal.

Le conseil a voté à l'unanimité les nouveaux tarifs.

★ **RAPPEL DES TARIFS DE LA GARDERIE :**

0,74€/h si le quotient familial est inférieur à 512 et

1,30€/h si le quotient familial est supérieur à 512.

Le quart d'heure supplémentaire à partir de 18h15 est facturé 0,30€. Le goûter est à 0,16€.

## Enrobé rue de pitié, plateaux et rue de la Fontaine

En l'absence de retour de la deuxième entreprise sollicitée (Colas de Minihiy Tréguier), le conseil municipal a décidé de consulter d'autres entreprises. Toutefois, les travaux déjà effectués par cette même entreprise, rue du Jouet, présentent plusieurs vices que celle-ci devrait reprendre.

## Urbanisme : PLU & Park Braz

Un problème dans l'interprétation du PLU, concernant le terme « annexe » (garage) est souligné. Il est proposé de parler d'annexe « détachée » ou « attachée » à la construction. Cette précision peut se faire par une procédure de modification dite simplifiée. Un avis dans la presse doit être publié, invitant les usagers à venir annoter leurs remarques concernant la dite modification avant adoption définitive de celle-ci. Autrement dit, il s'agit d'ajouter les mots « détachée de la construction principale » après « annexe ».

Le conseil a voté à l'unanimité la modification simplifiée du PLU dans les termes ci-dessus proposés. De même, il est proposé que cette précision soit retranscrite dans le règlement du lotissement.

Deux lots ont fait l'objet d'une signature de promesse de vente chez le notaire. La publicité sur la mise en vente des lots est faite via la presse, le notaire et internet.

★ **FRICHES INDUSTRIELLES**

L'établissement public foncier a fait parvenir un calendrier d'actions concernant la démolition des friches industrielles situées en face de la salle des fêtes. La fin des interventions est programmée pour le mois de mars 2015.

## Plan d'Aménagement Patrimonial

Trois axes ont été déterminés et soumis au conseil concernant le Plan d'Aménagement Patrimonial.

Ces axes sont les suivants :

★ **AXE 1 : VOIRIE** : rue aux toiles, Pouliet, rue de la Fontaine et de la rive, ...

★ **AXE 2 : RÉFECTION** : des façade, toiture et huisseries en zone U et visibles de la rue, y compris pour les habitations privées.

★ **AXE 3 : ENSEIGNES COMMERCIALES** : coordination des enseignes commerciales selon les préconisations des PCC.

Ce Plan d'Aménagement patrimonial permet d'obtenir des subventions de 15% de la région par le biais des Petites Cités de Caractère pour les privés et 20% pour la Commune. Le conseil a voté à l'unanimité l'adoption de ces

trois axes comme trame de travail au Plan d'Aménagement Patrimonial. Il est souligné qu'il y aura deux visites des PCC le 24 septembre 2014 et le 7 octobre 2014.

## Points sur les travaux et actions en cours

★ **STADE**

Les travaux effectués sont le remplacement des mains courantes, des buts et des abris de touche. Il reste à réaliser des travaux par les services techniques au niveau des vestiaires et de la tribune.

★ **RUE DU CHEF DU PONT**

Des aménagements identiques à ceux de la rue de la fontaine seront réalisés.

★ **RUE DE LA RIVE ET RUE ST-JEAN**

La Commune est toujours en attente des devis pour le plateau surélevé.

## Réfection chemin de Kerhamon

La réfection du chemin de Kerhamon a été réalisée en trois couches, le coût restant à la charge de la commune s'élève à 4 298,00€ HT.

## Informations et questions diverses

★ **KER ROC'H EN FÊTE**

Les manifestations de Ker Roc'h des 5, 6 et 7 septembre 2014 ont été très satisfaisantes tant sur la gestion que sur la programmation. Le nombre de visiteurs est estimé à 3000 personnes.

★ **TOILETTES PUBLIQUES**

Les toilettes de la Place du Martray sont à revoir. Un chiffrage de leur réfection va être réalisé.

★ **JOURNÉES DU PATRIMOINE**

Les Journées du patrimoine se dérouleront les 20 et 21 septembre prochains. Des visites sont organisées sur la Commune pendant tout le week-end. Voir le détail dans l'encart "Journées du Patrimoine" de la page suivante.

★ **CONFÉRENCE À LA MALADRERIE**

Le 25 septembre à 20h30 à la Maladrerie. « Les traces de l'activité linière en Bretagne ». Conférence organisée par la région à l'occasion du 50ème anniversaire de l'inventaire du patrimoine en Bretagne.

★ **RANDONNÉE LIN**

Une randonnée Lin est organisée les 22 et 27 septembre 2014 ainsi que le 3 octobre 2014.

★ **REPORT DE VISITE**

Une visite du musée du petit train des Côtes d'Armor était initialement prévue le 4/10/2014 afin de permettre aux Rochois de voir les travaux réalisés sur le wagon qui était situé rue Ernest Le Barzic. Des intempéries ayant causé des dégâts sur les bâtiments, la visite est repoussée à une date ultérieure.



## BIBLIOTHÈQUE

### ★ HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi de 9h45 à 11h45  
Samedi de 14h00 à 16h00

### ★ NOUVEAUTÉS

Pour les Grands et les Petits, une rentrée de folie ! En attendant la Rentrée Littéraire, voici quelques titres Éclairs :

- *Foot Maniacs*
- *Lou* de Julien Neel
- *Les Naufragés d'Ythaq* d'Arleston et Floch
- *L'homme de l'année 1917* de Pécau et Duval
- *Le Chineur* de Bétaucourt et Pagot
- *Lanfeust des Étoiles* d'Arleston et Tarquin.



## JOURNÉES DU PATRIMOINE LES ÉDIFICES RELIGIEUX S'ANIMENT



### ★ SAMEDI 20 SEPTEMBRE :

- > À 16h30 : Visite guidée de La Roche-Derrien (2 euros). Cette promenade à travers les âges inclut la découverte d'un édifice religieux majeur du Trégor : l'Église Sainte-Catherine d'Alexandrie.
- > Visite libre de l'Église Ste-Catherine et des chapelles St-Jean et du Calvaire.

### ★ DIMANCHE 21 SEPTEMBRE :

- > Visite guidée de l'église Sainte-Catherine, visite de la tribune d'orgue, montée au clocher. Uniquement le dimanche de 14h à 18h.
- > Visite du clocher de l'église et de la chapelle Notre-Dame de Pitié uniquement de 14h à 18h
- > Chapelles du Calvaire, de Saint-Jean, en accès libre.
- > À l' *Apar'thé* (ancien Presbytère), admirez une ancienne grille d'autel, contemplez les anciens jardins et la Vallée du Jaudy.

### ★ LES DEUX JOURS :

L'expo de Georges Le Fell "*La Roche il y a cent ans*" sera en accès libre tout le week-end dans la petite salle de la Maladrerie.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT : 02 96 91 59 40**

## NOUVEAUX COMMERCES

### ★ L'ATELIER DE LA BOUGIE

Bougies, déco-cadeaux, fait-main, bois flottés, bimbeloterie, artisanat d'art.  
8 bis place du Martray - 06 14 29 55 16

### ★ TOILET'PATTES

Salon de toilettage pour animaux.  
À l'angle de la Rue du Pouliet et de la Rue aux Toiles - 02 56 39 36 34

### ★ L'APAR'THÉ

Brocante, salon de thé. Fleurs sur commande.  
1 rue du Clocher - 02 96 91 23 54

## MANIFESTATIONS & ANIMATIONS

### ★ DU 15 AU 27 SEPTEMBRE :

Exposition de Déclic'Armor "Expo'èmes" - Une exposition de 25 photos sur le thème de la Poésie au Point d'accueil de l'Office de Tourisme.

### ★ 20-21/09 :

Journées Européennes du Patrimoine.

### ★ 22-27 SEPT ET 3 OCT :

Rando'lin avec Eric Poulouin. Randonnée facile, 5 km, durée 2h30 / 3h00.

Éric Poulouin : 06 87 38 71 56

Office de Tourisme de LRD : 02 96 91 59 40.

### ★ 25 SEPTEMBRE :

Conférence sur le patrimoine linier, salle de la Maladrerie, 20h30.



## Mairie de LA ROCHE-DERRIEN

TÉL 02 96 91 36 31  
FAX 02 96 91 39 03  
MAIL [la.roche-derrien@wanadoo.fr](mailto:la.roche-derrien@wanadoo.fr)  
WEB [www.larochederrien.fr](http://www.larochederrien.fr)

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.  
Fermée le jeudi après-midi et le samedi